hoc permet l'insertion et, par la suite, la modification éventuelle des données déjà publiées. URL : https ://www.milvignes.ch/commerce-artisanat-et-industrie/annuaire-des-commerces-et-entreprises

Accès aux terrains agricoles et viticoles

Nous rappelons que les champs et le vignoble sont des propriétés privées, au même titre que tout domaine particulier. Leur accès est donc interdit à toute personne, ainsi qu'aux animaux domestiques. Dans le vignoble, en dehors de la période de mise à ban, seuls les chemins cadastrés au domaine public sont libres d'accès.

Site internet de la structure parascolaire communale

Depuis début avril, la structure parascolaire communale bénéficie d'une meilleure visibilité au travers d'une page internet dédiée. Appelée à évoluer et à être complétée par diverses informations d'ordre administratif ou organisationnel, elle permet d'ores et déjà aux parents de trouver tous renseignements utiles sur les différents lieux d'accueil et le fonctionnement de la structure (milvignes.ch, rubrique Structure d'accueil parascolaire).

Stationnement durant les vacances scolaires

Sur l'ensemble du territoire communal, toutes les places de parc avec disque de stationnement, délimitées par une ligne blanche continue – dont le temps de stationnement est limité à 10 heures ou 15 heures – sont libres de parcage, sans restriction dans la durée du stationnement, pendant les vacances scolaires officielles du canton de Neuchâtel.

QR-factures

Dès le mois d'octobre 2022, les bulletins de versement de type BVR seront remplacés en Suisse par les bulletins de versement de type QR-Facture.
Afin d'anticiper ce changement, la Commune de Milvignes éditera toutes ses factures selon les nouvelles normes dès la fin du mois d'avril.
Nous vous remercions dès lors de bien vouloir payer vos futures factures selon les indications présentes sur votre QR-Facture et si nécessaire d'adapter vos ordres de paiement.
Si vous ne vous conformez pas aux indications présentes sur les nouvelles factures, votre paiement sera refusé par la poste ou banque.

Une FAQ traitant spécifiquement de ce sujet se trouve sur notre site Internet, rubrique « Fiscalité et finances » « Je dois payer une QR-Facture, comment faire ? »
PS : Vous avez également la possibilité de vous inscrire via la poste ou votre banque à la e-facture.

La magie des beaux sites : Auvernier classé parmi les plus beaux sites de Suisse

L'initiative « La magie des beaux sites », lancée par Suisse Tourisme et l'Office fédéral de la culture en 2019, répertorie les sites se distinguant par leur histoire, leur structure, leur architecture, leur valeur touristique, ainsi que par leur caractère typique de la région où ils sont situés. Cette démarche répond à un besoin croissant de la population de découvrir la Suisse et, en particulier, les lieux restés à l'écart des sites célèbres.
Cinquante localités, dont celle d'Auvernier, ont été retenues pour leur diversité culturelle et architecturale et font partie de l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS).
Ces 50 lieux d'exception sont réunis dans un ouvrage illustré et recensés sur le site myswitzerland.com/beaux-sites.

Les particularités de chacun d'entre eux sont mises en évidence. Ainsi, outre le prestige architectural et viticole du château d'Auvernier, le caractère préhistorique du site palafittique y est également relevé, celui-ci étant inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.
Auvernier, village riche d'histoire et de culture, est donc un haut lieu à découvrir… ou à redécouvrir.

Taille des haies

Nous rappelons que, conformément à l'article 57 de la Loi sur les routes et voies publiques (LRVP), les branches d'arbres et les haies pouvant pénétrer dans le gabarit d'espace libre des voies publiques, de même que celles qui masquent la signalisation routière, doivent au minimum être coupées à 30 cm en retrait des bornes ou limite de propriété. Les branches d'arbres qui surplombent les chaussées à moins de 4.50 m de hauteur (art. 60 LRVP) et de 2.50 m sur les trottoirs et sentiers doivent être coupées de façon à dégager les panneaux de signalisation, à ne pas gêner la circulation, ni restreindre la visibilité et la diffusion de lumière des candélabres. La taille devra être répétée autant que nécessaire tout au long de l'année. La commune procédera à des contrôles réguliers.

milvignes infos

N°2 | Mai 2022

Edito | Projet de fusion de Boudry, Cortaillod et Milvignes

Philippe DuPasquier
Conseiller communal
Dicastères des Finances, de l'Economie, de l'Urbanisme et de la Mobilité
Président du Comité de pilotage du projet de fusion

Comme vous le savez sans doute, une étude de faisabilité d'une fusion entre les trois communes de Boudry, Cortaillod et Milvignes a été réalisée par des consultants en ce début d'année. La Commission Intercommunale pour l'Etude d'une Fusion a rédigé ensuite un rapport politique.
En avril dernier, une nouvelle étape dans le projet de fusion a été franchie. En effet, sur la base des deux documents précités, les Conseils généraux des trois communes se sont prononcés en faveur d'une demande de crédit pour la prochaine étape dans ce processus de fusion, soit la réalisation d'une étude opérationnelle et la préparation d'une convention de fusion, sur laquelle vous serez appelés à voter en novembre 2023.
Avec l'étude opérationnelle commence véritablement la préparation de la nouvelle commune en terme de prestations, de services à la population, de moyens techniques et financiers, et d'organisation.
La future commune fusionnée va prendre forme et nous allons prendre conscience de ce potentiel futur à trois communes réunies. Dans cette phase du projet, il faut informer régulièrement la population. Et les citoyens doivent être encouragés à participer aux ateliers. Réjouissons-nous de ces préparatifs !

Pour que nos rives restent propres

En été 2021, le Conseil communal lançait une première campagne pour lutter contre le phénomène du littering constaté de manière récurrente sur les rives. Au vu des conditions météorologiques particulièrement défavorables, la saison 2021 ne peut pas être considérée comme une saison « normale ». Malgré cela, le Conseil communal a pu, après consultation des différents intervenants, dresser un bilan de cette première campagne globalement satisfaisant.
La mise en place de mini-écopoints a créé une dynamique positive. Une diminution du travail de la voirie le samedi matin témoigne du bon réflexe de la plupart des usagers.
Les utilisateurs des rives ont accueilli avec enthousiasme les étudiants qui ont sillonné le bord du lac, de Serrières à Robinson, les informant des actions entreprises et les sensibilisant à la problématique du littering.
Le Conseil communal est conscient qu'il doit poursuivre ses efforts dans la communication, la visibilité des mini-écopoints et leur optimisation, mais surtout dans la gestion des utilisateurs nocturnes qui sont malheureusement les principaux auteurs des incivilités constatées.
La campagne 2022 débutera en juin et le Conseil communal se réjouit d'ores et déjà de l'accueil favorable que tous les usagers des rives lui réserveront et compte sur chacun et chacune pour maintenir nos rives propres et par conséquent attractives.

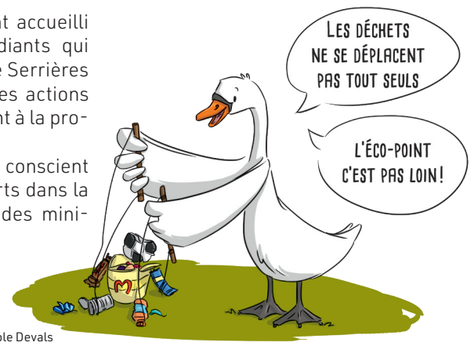

Illustrations © Nicole Devals

Informations officielles

Séances du Conseil général
16.06.2022 | 15.09.2022 | 10.11.2022 | 15.12.2022

Séances de la Commission d'urbanisme
17.05.2022 | 21.06.2022 | 16.08.2022 | 20.09.2022 | 18.10.2022 | 15.11.2022 | 13.12.2022

Ne seront traités que les dossiers reçus 10 jours avant la date de la séance de la Commission d'urbanisme.

Exposition « Images inédites du deuxième château de Colombier », du 20-22 mai 2022

Exposition sur l'histoire plus que centenaire du Collège des Vernes. Les visiteurs découvriront une très belle collection de cartes postales anciennes et de photos actuelles. Il y aura aussi quelques rares pièces des archives communales et des documents jamais montrés au public.
Lieu de l'exposition : Salle de rythmique du collège des Vernes (l'accès à la salle de l'expo sera fléché depuis l'entrée principale du collège)
Vernissage de l'exposition : Vendredi, 20 mai 2022, à 20h.
Ouverture de l'exposition : Samedi et Dimanche, 21 et 22 mai 2022, de 10h à 20h.
Exposition ouverte à toutes et à tous, entrée libre.

Horaires des guichets pendant les vacances

Administration communale
Du lundi 11 juillet au vendredi 5 août.

Colombier : Guichets et centrale téléphonique ouverts du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30.

Auvernier : Guichets ouverts les lundis et jeudis de 8h30 à 11h30. Centrale téléphonique ouverte du lundi au jeudi de 08h30 à 11h30.

Service social régional, Agence régionale AVS-AI et Guichet ACCORD
Guichets ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30. Lignes téléphoniques ouvertes de 9h à 11h30.

Prochaines étapes du projet de fusion

Eté-Automne 2022
Ateliers avec participation citoyenne.

Mai 2023
Information intermédiaire sur l'avancée de l'étude opérationnelle.

Août 2023
Vote des trois Conseils généraux sur la convention de fusion.

Novembre 2023
Vote de la population des trois communes sur la fusion des communes de Boudry, Cortaillod et Milvignes.

Le Passeport éco-citoyen bientôt dans les boîtes

Le Passeport éco-citoyen s'adresse à tous les citoyen·ne·s souhaitant soutenir l'économie de proximité, consommer local, réduire l'empreinte carbone, et favoriser le développement des dynamiques locales.
Grâce au projet cantonal Ecoprox, les Associations commerçantes de Milvignes et l'Association Ecoparc ont développé un passeport éco-citoyen qui pourra être utilisé dès le 1er juin pour gagner de nombreux lots.
La réalisation de chaque action de la liste permet de recevoir un tampon chez les commerçants. Une page remplie de tampons permet de participer à un tirage au sort pour gagner de superbes lots offerts par les commerces partenaires.
Rendez-vous sur le site de l'action pour plus de renseignements :
www.passeport-eco-citoyen.ch.

PASSEPORT ECO CITOYEN

Milvignes et la Suisse bougent

La commune de Milvignes participe au « Duel intercommunal Coop La Suisse bouge », le plus grand programme national destiné à encourager l'activité physique au sein de la population. Aidez-nous à remporter le prix de la commune qui bouge le plus en téléchargeant l'application mobile « Suisse bouge » ou en participant à l'une des activités organisées par les sociétés locales, telles que l'école de trapèze volant Den Zali, le billard Carambole, le judo d'Auvernier, Anim'Ainés (initiation à la salsa), le club de loisirs de Colombier et le FCUnited Milvignes.
Les structures parascolaires de Bôle et d'Auvernier participent au duel en organisant des activités sportives spéciales pour les enfants durant le mois de mai.
Toutes les activités sont gratuites mais certaines nécessitent une inscription.
Le Conseil communal espère que ce défi invitera la population à la pratique sportive. La performance n'est pas au centre de ce concept. Il s'agit surtout de prendre du plaisir dans la pratique d'activités sportives.
Renseignements et inscriptions :
https ://www.duelintercommunalcoop.ch/zip/2013

Des entraînements sportifs en milieu urbain

La Commune lance un programme d'Urban Training à Milvignes. Tous les lundis de mai à septembre, la coach sportive Jessica Gusmerini propose une heure d'exercices physiques dans l'environnement urbain. Ces cours gratuits alliant marche et exercices s'adressent aux adultes dès 16 ans.
Lieux et horaire : lundi de 18h15 à 19h15 successivement dans différents lieux de la commune.
Renseignements et inscriptions :
https ://www.urban-training.ch/fr/inscription/ville#!/milvignes

Journée des archives : 11 juin 2022

Les 100 ans de l'association des archivistes suisses seront célébrés dans le cadre de la Journée des archives, qui aura lieu le samedi 11 juin prochain. Afin d'associer à cet événement un bâtiment communal chargé d'histoire, plus que centenaire – le collège des Vernes célèbrera en 2022 ses 114 ans – et qui abrite nos archives communales, quelques manifestations seront organisées autour de cet anniversaire.
Le concept de cette journée étant une présentation physique et virtuelle des archives communales, une exposition temporaire sur l'histoire du collège des Vernes se tiendra au sous-sol du bâtiment, avec présentation de documents d'archives originaux et explications sur la mise en œuvre des archives. Une visite guidée du collège, ainsi que du dépôt des archives communales sera également organisée.
Un atelier Wikipédia / Wikimedia Commons sera organisé l'après-midi pour présenter la mise en valeur des archives numériques, notamment les photographies collectées dans le cadre de cet événement.
Les informations détaillées et le planning des différentes activités seront disponibles sur le site internet communal à fin mai. Un flyer sera également à disposition au guichet de l'administration communale. Il pourra également être envoyé en format numérique, sur demande adressée au Service administratif & communication, milvignes.communication@ne.ch

Chantiers en cours

Auvernier :
- Route des Clos : étape 2 en cours. Fin des travaux estimée en 2024.
- Chemin de Ceylard – Ruz Chatru : réfection d'ouvrage. Fin des travaux estimée en juin 2022.

Bôle :
- Rue du Chanet : remplacement des infrastructures souterraines. Début des travaux à la suite du chemin de la Moraine. Fin des travaux estimée à fin mai 2022.
- Chemin du Comte-de-Wemyss, rue du Chanet, chemin de la Moraine : pose du tapis final courant juin 2022.
- Chemin du Bugnon : remplacement des infrastructures souterraines. Fin des travaux estimée à fin octobre 2022.

Fêtes de jeunesse

Auvernier : C'est sur la scène de la salle polyvalente d'Auvernier que les enfants du collège vous présenteront leur spectacle de fin d'année. Partez avec eux dans différentes destinations de voyage via une agence le vendredi 24 juin à 19h ou le samedi 25 juin à 18h. A la suite de cette aventure, une buvette avec repas et boissons sera tenue par la Commission Animation de l'Ecole d'Auvernier, dont les bénéfices seront reversés au profit des activités scolaires.

Bôle : La Fête de la jeunesse aura lieu le 24 juin 2022 au collège dès 17h30 sous le thème des Fleurs. Avec la présence de la fanfare ainsi que de quoi se restaurer. La soirée sera également animée par un DJ.

Colombier : La Fête de la jeunesse aura lieu le 30 juin 2022 dès 18h30 avec un cortège sur le thème « Les clowns ». Jeux autour du collège des Mûriers avec des stands de boissons et nourriture. Avec également la traditionnelle tente disco pour les enfants.

Lutte contre les plantes invasives

Certaines plantes – appelées également néophytes – se révèlent être des espèces dites invasives ou envahissantes. Elles se répandent rapidement et massivement au détriment de nombreuses plantes indigènes et peuvent représenter un véritable danger pour la santé, l'économie agricole ou l'environnement.
Une liste noire répertorie les espèces problématiques au niveau de la Confédération. Le canton de Neuchâtel a retenu, quant à lui, 15 de ces espèces invasives. Le géoportail SITN, sitn.ch, permet de visualiser la situation des néophytes envahissantes dans le canton et, cas échéant, d'annoncer une nouvelle plante (Thème : Plantes invasives). Informations sur www.ne.ch/neophytes.

Inscription des commerçants dans l'annuaire du site internet communal

Nous rappelons aux entrepreneurs, commerçants et artisans qu'ils ont la possibilité de s'inscrire en ligne dans la base de données communale publiée sur le site internet. Un formulaire ad